Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Construction de nouveaux logements à loyers abordables: objectif largement atteint en 2006

En 2006, sur le plan cantonal, 396 logements ont bénéficié d'une mesure d'aide permettant de mettre à disposition des logements à loyers modérés, pour un investissement dans la construction de l'ordre de 74,5 millions (en 2005, 297 logements pour un investissement d'environ 68,5 millions). Ce résultat est le fruit d'une collaboration étroite, mise en place par le Département de l'économie, entre les communes, les investisseurs, et l'Etat, dans le respect du plan directeur cantonal.

Cette aide se répartit comme suit:

En ce qui concerne l'aide à la pierre, les décisions prises en 2006 par le Conseil d'Etat permettront de mettre à disposition 284 logements à loyers abordables, la totalité d'entre eux étant réalisée par des coopératives d'habitations ou des fondations. Ces constructions permettront un investissement de l'ordre de 60 millions dans le domaine de la construction.

Relativement aux logements situés dans les régions périphériques, les mesures en matière d'aide au logement en milieu rural et en région de montagne ont permis de favoriser l'amélioration ou la création de 112 logements pour un investissement dans la construction de l'ordre de 14,5 millions.

En matière d'aide au logement, l'objectif du Conseil d'Etat, approuvé par le Grand Conseil en mars 2006, était d'accorder des facilités financières permettant de mettre à disposition - principalement pour les jeunes familles - 350 nouveaux logements à loyers abordables par an, la localisation de ces habitations devant s'inscrire dans le cadre du plan directeur cantonal.

Les communes de Lausanne, Montreux, Yverdon-les-Bains, Rolle, Vevey, Payerne, et Bussigny sont partenaires de ces opérations.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 janvier 2007

DEC, Philippe Sordet, chef du Service de l'économie, du logement et du tourisme, 021 316 63 99, philippe.sordet@vd.ch / Pascal Dunand, adjoint du chef de service, 021 316 63 80, pascal.dunand@vd.ch